

MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION

ORGANISATION DU 3EME SALON PYRENEEN DES METIERS :

SUBVENTION MUNICIPALE

Dans le cadre du Plan d'actions 2009, la Maison Commune Emploi Formation organise le jeudi 21 janvier 2010, le 3^{ème} Salon Pyrénéen des Métiers à la Salle des Fêtes de Lourdes.

L'objectif de cette journée est de permettre une rencontre directe entre les demandeurs d'emploi et les entreprises porteuses d'offres, les partenaires Emploi-Formation de la MCEF et les organismes de formation des secteurs représentés.

Une aide financière de 4 200 € est demandée à la Ville de Lourdes sachant que des subventions ont été également sollicitées auprès des organismes suivants :

- la Région pour 2.000 €,
- le Département pour 2.000 €,
- la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour 2.000 €,
- la Communauté de Communes du Pays de Lourdes pour 2.000 €,

L'association "Maison Commune Emploi Formation Lourdes Vallée des Gaves" apporte un autofinancement à hauteur de 2.000 €.

Pour permettre l'organisation de ce 3^{ème} Salon Pyrénéen des Métiers, il vous est proposé de prendre en charge cette demande d'aide.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la 2^{ème} Commission, les membres du Conseil Municipal,

1°) adoptent le rapport présenté,

2°) acceptent la prise en charge d'une aide financière de 4 200 € pour l'organisation du 3^{ème} Salon Pyrénéen des Métiers à verser à l'association "Maison Commune Emploi Formation Lourdes Vallée des Gaves".

Les crédits seront inscrits sur le compte 65-65737-520-0.02.220 du Budget 2009.

3°) autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes découlant de la présente délibération.